

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

17, avenue de Villamont, 1005 Lausanne

No 213

Paraît 10 fois par an / Prix de l'abonnement pour les non-membres : 10 fr. (compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056)

Octobre 1981

Une perle de l'Agence télégraphique suisse (26 IX 81) : « Mais au cas où elle *était* lancée, l'initiative ne serait pas soumise au peuple avant 1986. »

Roesti

On a célébré, au dernier Comptoir suisse, le mariage des roesti et du papet aux poireaux. La plupart des chroniqueurs ont écrit *roestis*.

On sait que ce terme a fait son entrée au Petit Larousse, édition 1981, sur proposition du Centre de dialectologie et d'étude du français régional de l'université de Neuchâtel...

Ce dictionnaire l'orthographe « roesti » (ou *rösti*!) en le donnant comme masculin pluriel, sans s final.

(Défense du français, No 213, octobre 1981)

Yodleur

Les yodleurs de Suisse allemande sont souvent désignés par le mot de *jodleurs* dans les journaux romands.

Le J se prononçant différemment en français et en allemand, il doit être remplacé par un Y dans notre langue.

C'est le même cas que *jass*, entrée lui aussi dans le Petit Larousse, mais sous la forme « yasse » ou « yass ».

(Défense du français, No 213, octobre 1981)

Feu

Quand il a le sens de défunt, ce mot varie s'il est précédé d'un adjectif possessif ou défini : la *feue* reine ; les *feus* rois ; ma *feue* mère.

Placé en tête, il est invariable : *feu* la reine ; *feu* ma mère.

(Défense du français, No 213, octobre 1981)

Bilan

Un bilan est un tableau résumé d'une comptabilité ; au sens figuré, le mot désigne un résultat global, mais toujours avec l'idée d'un « actif » et d'un « passif » mis en regard. C'est en ce sens qu'on dit, par exemple : le bilan des recherches est positif.

L'expression « bilan de la catastrophe » (tant de morts et tant de blessés) est donc impropre.

En revanche, « bilan de santé » remplace excellemment l'anglais *check-up*, puisqu'un examen médical complet révèle forcément des aspects négatifs et d'autres positifs.

(Défense du français, No 213, octobre 1981)

« Timing »

Dans une chronique du sport : « Après avoir été surpris par le *timing* de l'Allemand, Pecci se réveilla. »

Pure anglomanie ; il s'agit ici de rythme, de tempo.

Dans d'autres cas, *timing* remplace abusivement « calendrier » (au sens de programme, emploi du temps), ou encore « minutage », ou « synchronisation ».

(Défense du français, No 213, octobre 1981)

Sans égal

« ... les banques étrangères qui s'installent peu à peu dans un pays dont le marché potentiel est d'une ampleur sans *égal*. » (A.T.S. 31 VII 81).

Dans cette locution, le mot « égal » s'accorde avec le substantif auquel il se rapporte : une ampleur sans égal ; des beautés sans égales.

Avec un masculin pluriel, selon le Grand Larousse de la langue française, « égal » resterait invariable : des chagrins sans *égal*. Nous pensons avec Grevisse que « cette opinion ne paraît pas fondée ».

(Défense du français, No 213, octobre 1981)